



Chères Creuziéroises, Chers Creuziérois,

Tout d'abord, je tiens, au nom de l'ensemble du Conseil municipal, à vous remercier très sincèrement pour la confiance que vous nous avez accordée lors de l'élection du 15 mars dernier. Cette confiance nous honore et nous engage. Elle donne du sens à notre action et guide pleinement le travail que nous avons entrepris depuis notre installation.

Depuis les premiers jours de ce mandat, l'équipe municipale est pleinement mobilisée au service de notre commune. Elle agit avec sérieux, humilité et détermination, avec la volonté constante de répondre au mieux à vos attentes. Je veux également saluer le travail des services municipaux, que je remercie chaleureusement pour leur professionnalisme, leur disponibilité et leur dévouement quotidien. Leur engagement est précieux et indispensable

pour faire vivre, chaque jour, un service public de proximité et de qualité.

Notre cap est clair : préserver, valoriser et développer notre commune. Nous avons la chance de vivre dans une commune à l'identité forte, à taille humaine où la solidarité et la convivialité occupent une place essentielle. Notre volonté est de préparer l'avenir avec lucidité et ambition.

Dans un contexte où les moyens publics sont plus contraints, nous devons faire preuve de rigueur, de responsabilité et de créativité. Mais notre détermination demeure totale. Nous avancerons avec constance, animés par l'esprit d'équipe et par la volonté profonde de servir au mieux l'intérêt de notre commune et de chacun de ses habitants.

Ensemble, dans le respect, l'écoute et l'engagement, nous écrivons les prochaines pages de notre histoire commune, avec une ambition claire : continuer de faire de notre commune un lieu de vie accueillant, dynamique, solidaire et fidèle à son identité.

Madame la maire de Creuzier-le-Vieux,

Marie-Christine GOUBEL

Marie-Christine GOUBEL occupe la fonction de maire à Creuzier-le-Vieux depuis le 20 mars 2026.

Pour rencontrer Madame la Maire, vous pouvez prendre rendez-vous auprès de l'accueil de la Mairie :

—> par email : accueil@creuzier-le-vieux.com

—> par téléphone : 04 70 30 93 60



ORGANISATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Maire GOUBEL Marie-Christine

Adjoints à Madame la Maire

Premier adjoint - JABOIN Jean-Baptiste : Gestion budgétaire - finances - Caisse d'Allocations Familiales (CAF) - Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Deuxième adjointe - SOARES Sophie : Personnel et Vitalité Economique - Communication

Troisième adjoint - GODEFROY Jean-Marie : Bâtiment - État civil - Sécurité et Tranquillité publique - Voirie - Aménagement durable - Urbanisme

Quatrième adjointe - GONDAT Karine : Services à l'Enfance et à la Jeunesse

Conseillers délégués

CESARI-TURLIN Christine : Santé et Proximité sociale - CCAS

RICO Alain : Bâtiment - Sécurité et Tranquillité publique - Voirie - Aménagement durable - Urbanisme

VANZELLA Aurélien : Dynamique associative - Communication

MATHIE Ludivine : Services à l'Enfance et à la Jeunesse

CHAZELLE Charlotte : Vie culturelle et patrimoine - Harmonie Locale

Conseiller municipaux

AMOUR Didier, LAURENCEAU Paul, HENRION Michaël, MALLERET Fabrice, BOYER Laure, CLÉRET Fanny, ZAGORSKI Jean-Pierre, Anne-Laure MAURET, DIAZ Vincent, RICHE Dominique, VILLETTE Isabelle, LÉOPOLD Aurore, OUDER Laurent

Conseillers communautaires (représentants à Vichy Communauté)

GOUBEL Marie-Christine et JABOIN Jean-Baptiste, suppléante SOARES Sophie

Représentants

SIVOM Eau et Assainissement du Val d'Allier : Jean-Marie GODEFROY et Alain RICO, suppléant Jean-Baptiste JABOIN

SICTOM Sud-Allier : Sophie SOARES, suppléant Aurélien VANZELLA

Syndicat Départemental de l'Energie de l'Allier (SDE 03) : Jean-Marie GODEFROY, suppléant Jean-Pierre ZAGORSKI

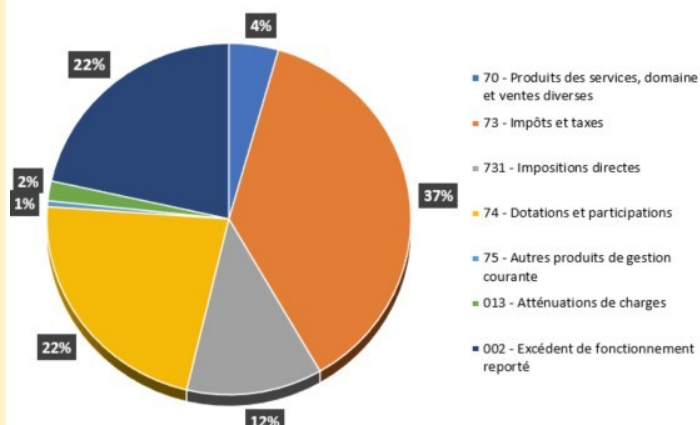
Composition des commissions municipales

SANTE ET PROXIMITE SOCIALE	Présidente Marie-Christine GOUBEL, Vice-Présidente Christine CESARI-TURLIN Membres : Ludivine MATHIE, Charlotte CHAZELLE, Didier AMOUR, Paul LAURENCEAU, Anne-Laure MAURET, Isabelle VILLETTE
GESTION BUDGETAIRE, FINANCES, CAF ET CCAS	Présidente Marie-Christine GOUBEL, Vice-Président Jean-Baptiste JABOIN Membres : Sophie SOARES, Jean-Marie GODEFROY, Karine GONDAT, Jean-Pierre ZAGORSKI, Laurent OUDER
SERVICES A L'ENFANCE ET A LA JEUNESSE	Présidente Marie-Christine GOUBEL, Vice-Présidente Karine GONDAT Membres : Sophie SOARES, Ludivine MATHIE, Paul LAURENCEAU, Fanny CLÉRET, Laure BOYER, Isabelle VILLETTE
DYNAMIQUE ASSOCIATIVE	Présidente Marie-Christine GOUBEL, Vice-Président Aurélien VANZELLA Membres : Sophie SOARES, Alain RICO, Ludivine MATHIE, Charlotte CHAZELLE, Fanny CLÉRET, Anne-Laure MAURET, Aurore LÉOPOLD
VIE CULTURELLE ET PATRIMOINE - HARMONIE LOCALE	Présidente Marie-Christine GOUBEL, Vice-Présidente Charlotte CHAZELLE Membres : Alain RICO, Aurélien VANZELLA, Paul LAURENCEAU, Fabrice MALLERET, Laure BOYER, Fanny CLÉRET, Aurore LÉOPOLD
PERSONNEL ET VITALITÉ ÉCONOMIQUE	Présidente Marie-Christine GOUBEL, Vice-Présidente Sophie SOARES Membres : Jean-Baptiste JABOIN, Karine GONDAT, Didier AMOUR, Michaël HENRION, Laure BOYER, Jean-Pierre ZAGORSKI, Laurent OUDER
BATIMENT - ETAT CIVIL - SECURITE ET TRANQUILLITE PUBLIQUE - VOIRIE - AMENAGEMENT DURABLE- URBANISME	Présidente Marie-Christine GOUBEL, Vice-Président Jean-Marie GODEFROY Membres : Jean-Baptiste JABOIN, Alain RICO, Didier AMOUR, Michaël HENRION, Fabrice MALLERET, Jean-Pierre ZAGORSKI, Vincent DIAZ, Dominique RICHE
COMMUNICATION	Présidente Marie-Christine GOUBEL, Vice-Présidente Sophie SOARES Membres : Jean-Baptiste JABOIN, Jean-Marie GODEFROY, Karine GONDAT, Christine CESARI-TURLIN, Charlotte CHAZELLE, Aurélien VANZELLA, Aurore LÉOPOLD

BUDGET MUNICIPAL 2026

BUDGET PREVISIONNEL DE FONCTIONNEMENT 2026

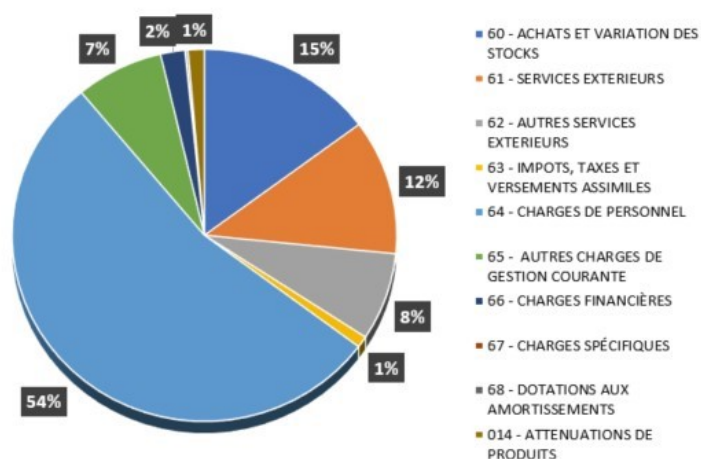
RECETTES



RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	164 300,00
73 - Impôts et taxes	1 391 891,00
731 - Impositions directes	451 000,00
74 - Dotations et participations	836 247,00
75 - Autres produits de gestion courante	20 000,00
013 - Atténuations de charges	68 000,00
002 - Excédent de fonctionnement reporté	804 345,00
Total recettes réelles	3 735 783,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	434 000,00
61 - SERVICES EXTERIEURS	343 200,00
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	223 000,00
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	29 000,00
64 - CHARGES DE PERSONNEL	1 570 000,00
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	216 012,56
66 - CHARGES FINANCIERES	60 000,00
67 - CHARGES SPECIFIQUES	2 000,00
68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	5 480,00
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	40 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES	2 922 692,56
Total dépenses réelles	2 922 692,56
Total dépenses d'ordre	813 090,44
Total dépenses de fonctionnement	3 735 783,00

DEPENSES



TAXES LOCALES	2025	2026
Taxe foncière bâtie	8,45%	8,45%
Taxe foncière non bâtie	30,79%	30,79%
Taxe d'habitation (résidence secondaire)	7,78%	7,78%

BUDGET PREVISIONNEL D'INVESTISSEMENT 2026

Plusieurs chantiers structurants seront engagés cette année :

Sécurité et cadre de vie : Sécurisation de la circulation autour des écoles.

Bâtiments communaux :

- Réfection de l'étanchéité du toit de la salle des fêtes.
- Isolation performante des bâtiments scolaires, accompagnée d'études thermiques adaptées.
- Réfection partielle de la charpente de la Maison de l'Enfance.
- Réhabilitation de l'étage de la Mairie et réorganisation des accès, réalisée par les agents communaux.

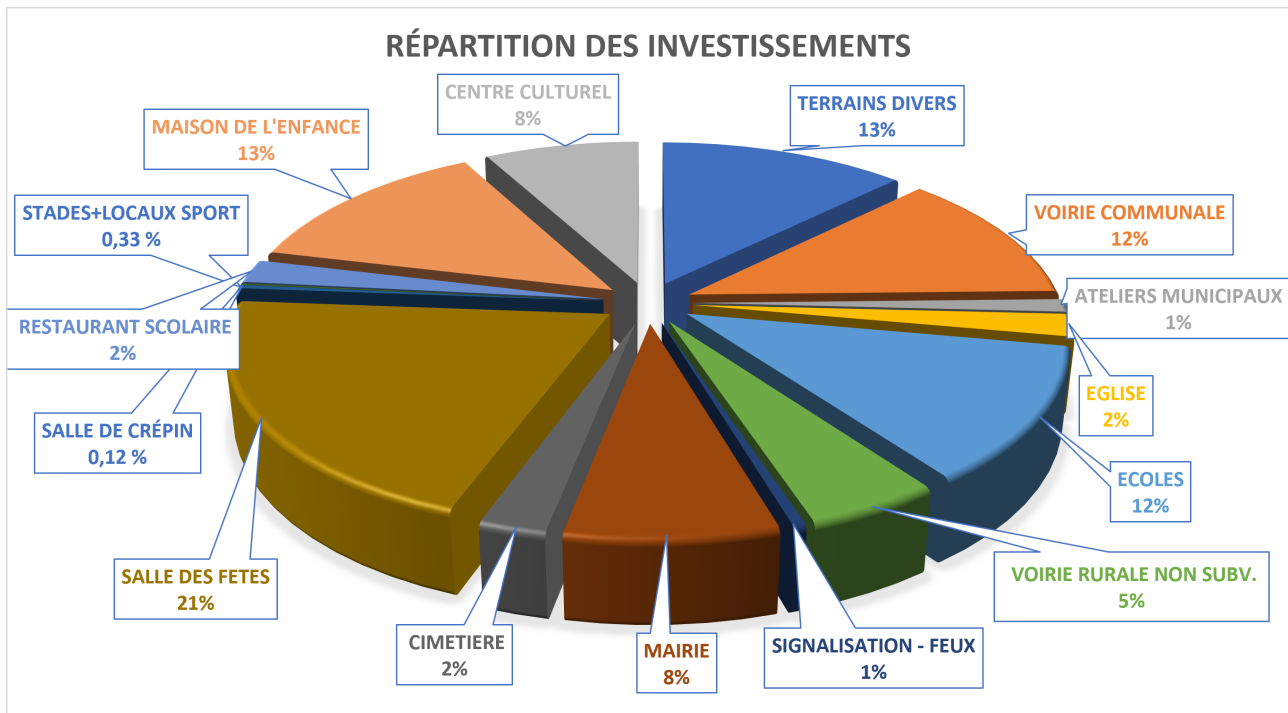
Projet RCVCB (Reconquête du Centre Bourg et Centre-Ville)

Les travaux concernant : le Centre Culturel, les places de parking des Guinards, l'aménagement de l'Allée des Pommiers et de la Rue de Vichy sont toujours en phase d'étude. Les montants définitifs seront connus au second semestre. Seule une partie de la maîtrise d'œuvre est inscrite pour 2026.

096 - TERRAINS DIVERS	77 231,00 €
102 - VOIRIE COMMUNALE	73 827,24 €
108 - ATELIERS MUNICIPAUX	7 170,00 €
109 - EGLISE	12 535,00 €
112 - ECOLES	74 548,89 €
113 - VOIRIE RURALE NON SUBV.	30 000,00 €
115 - SIGNALISATION - FEUX	2 920,00 €
123 - MAIRIE	47 234,60 €
128 - CIMETIERE	15 000,00 €
135 - SALLE DES FETES	126 575,76 €
142 - STADES+LOCAUX SPORT TENNIS	2 000,00 €
145 - SALLE DE CRÉPIN	750,00 €
147 - RESTAURANT SCOLAIRE	13 161,64 €
150 - MAISON DE L'ENFANCE	81 490,00 €
163 - AP/CP Centre culturel	48 500,00 €
TOTAL	612 944,13 €

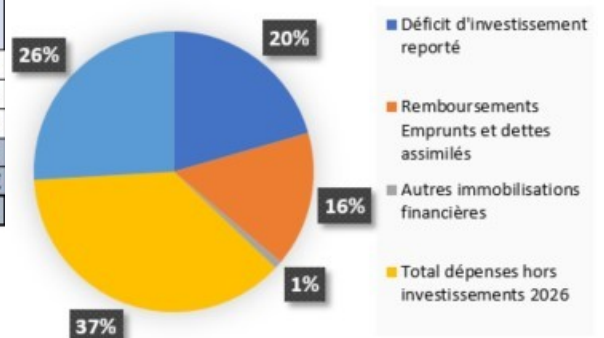
BUDGET MUNICIPAL 2026

La commune poursuit en 2026 un programme d'investissements ambitieux afin d'améliorer le cadre de vie, la sécurité et les services publics. Voici les principaux postes budgétaires prévus.

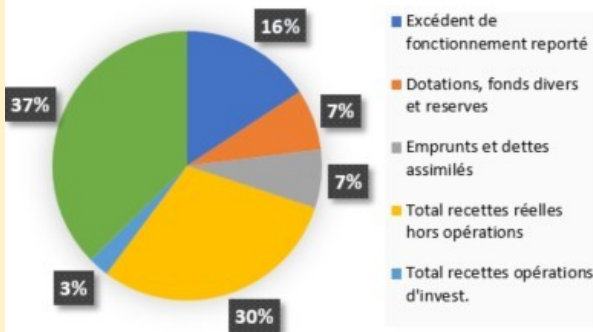


DEPENSES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
Déficit d'investissement reporté	485 562,30 €
Remboursements Emprunts et dettes assimilés	368 469,00 €
Autres immobilisations financières	21 364,80 €
Total dépenses hors investissements 2026	875 396,10 €
Total dépenses opérations d'investissements 2026	612 944,13 €
Total dépenses d'investissement	1 488 340,23 €



RECETTES



RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Excédent de fonctionnement reporté	335 219,30 €
Dotations, fonds divers et réserves	155 661,00 €
Emprunts et dettes assimilés	150 000,00 €
Total recettes réelles hors opérations	640 880,30 €
Total recettes opérations d'invest.	52 056,00 €
Total recettes d'ordre - virement section de fonctionnement	795 403,93 €
Total recettes d'investissement	1 488 340,23 €

AIDE FINANCIÈRE AUX FRAIS DE TRANSPORT SCOLAIRE

Depuis la rentrée de septembre 2025, les collégiens et lycéens empruntant un transport scolaire mis en place par Vichy Communauté doivent disposer d'un abonnement annuel, payant (en 2025, le tarif était de 120€ par enfant, nous ne connaissons pas encore le tarif de 2026).

Pour l'année 2026-2027, les inscriptions se feront uniquement par voie dématérialisée via un site web dédié, ouvert à compter du 02 juin 2026.

Pour accompagner les familles, la municipalité et le CCAS reconduisent l'aide aux abonnements scolaires 2026/2027, chacun contribuant à hauteur de 30 €. Chaque famille de Creuzier-le-Vieux, sous réserve de remplir les conditions d'attribution, pourra ainsi bénéficier de cette aide pour chaque abonnement payant souscrit, après avoir renseigné un dossier disponible en mairie à partir du 1er juillet retour avant le 30 septembre.

ESPÈCES NUISIBLES ET DANGEREUSES



*Frelon Asiatique :

Classé espèce exotique envahissante, il a un impact non négligeable tant sur la filière apicole et sur la sécurité des personnes que sur la biodiversité.

*La chenille processionnaire du pin :

Ces chenilles, dont le cocon est visible à l'œil nu, sont des nuisibles qu'il convient d'éliminer. Leur contact est à éviter absolument, car elles sont urticantes et peuvent provoquer des troubles graves, aussi bien chez l'homme que chez les animaux. Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site fredon.fr

***Pour ces 2 espèces, il appartient aux particuliers de détruire ou faire détruire par un professionnel les nids sur leur propriété. Il est tout aussi important de signaler en mairie leur présence sur le domaine public.**

BIENTÔT 16 ANS ? PENSEZ AU RECENSEMENT

Quelles démarches ?

- 1/ tu te rends dans la mairie de ta commune à 16 ans ou sur service-public.fr pour te faire recenser (document à fournir : carte nationale d'identité ou passeport valide, livret de famille à jour, justificatif de domicile (dans le cas d'une inscription en mairie uniquement)
- 2/ Tu obtiens une attestation de recensement - Cette attestation est obligatoire pour t'inscrire à un examen scolaire avant tes 18 ans.
- 3/ Tu es convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).
- 4/ Tu participes à la JDC. Tu obtiens ton certificat individuel de participation.
- 5/ Tu seras inscrit automatiquement sur les listes électorales le jour de tes 18 ans et tu pourras voter. Si tu n'as pas déménagé entre temps.



Vous venez de vous faire recenser ?

Vous pouvez télécharger Défense+ l'application officielle du ministère des Armées. Elle accompagne les jeunes Français dans la gestion de leur Journée Défense et Citoyenneté (JDC), tout en leur offrant une immersion moderne dans le monde militaire. Défense+ vous propose également des opportunités d'engagement temporaires ou de plus long terme.

QUELQUES RÈGLES ESSENTIELLES POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE À CREUZIER-LE-VIEUX

Le « bien vivre ensemble » relève autant du bon sens et de la courtoisie que du respect de certaines obligations définies par la loi. Par quelques gestes simples et un peu d'attention au quotidien, chacun peut contribuer à faire de Creuzier-le-Vieux une commune toujours plus agréable, respectueuse et conviviale pour tous.

Bruit et tranquillité : respectons le repos de chacun

Le bruit constitue l'une des principales sources de tensions de voisinage. Qu'il s'agisse de travaux, de fêtes ou encore d'abolements répétés, chacun est invité à limiter les nuisances sonores, de jour comme de nuit.

L'utilisation d'outils bruyants est par ailleurs strictement encadrée par l'Arrêté du Préfet de l'Allier N° 884/91.

Pour les travaux de jardinage (tonte, taille, élagage, etc.) et de bricolage, il convient de veiller à respecter scrupuleusement les plages horaires suivantes :

Du lundi au vendredi : de 08h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Le samedi : de 09h à 12h et de 15h à 19h

Le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h



Propreté et gestion des déchets : l'affaire de tous

Selon l'article L. 541-46 du Code de l'environnement, l'abandon de déchets sur la voie publique est un délit. Dépôts sauvages, déchets abandonnés au pied des conteneurs ou jetés sur la voie publique sont interdits et passibles de sanctions. Le tri des déchets, l'utilisation de la déchèterie et le compostage sont des gestes simples mais indispensables pour préserver notre environnement.

Entretien des propriétés et des parcelles : une obligation de sécurité

L'entretien des jardins et des terrains n'est pas seulement une question d'esthétique, c'est aussi une mesure de sécurité essentielle contre les risques d'incendie, de chutes de branches ou encore de prolifération de nuisibles.

A ce titre, il est important de rappeler que le brûlage à l'air libre des déchets verts est strictement interdit (Article L. 541-21-1 du Code de l'environnement).



Entretien des trottoirs : un devoir devant chez soi

On l'oublie parfois, mais l'entretien du trottoir devant chez soi ne relève pas uniquement des services municipaux. C'est aussi un devoir citoyen. Ainsi, il est nécessaire de **déneiger, saler ou sabler** les abords de son domicile **en hiver**. De même, il convient de **balayer** les feuilles mortes et de **désherber** régulièrement **devant son portail ou sa clôture**.

DÉPART À LA RETRAITE DE BRIGITTE MOULIN

Deux soirées pleines d'émotion pour le départ à la retraite de Brigitte Moulin. Ce vendredi 29 mai, la municipalité de Creuzier-le-Vieux a célébré le départ à la retraite de Brigitte Moulin, fondatrice et directrice du centre de loisirs de la commune de 1987 à 2026.

Après près de quarante années d'engagement au service des enfants et des familles, une page importante se tourne. Pour beaucoup, Brigitte Moulin a été la véritable capitaine du navire du centre de loisirs : celle qui tient la barre, rassure, organise et fait avancer tout le monde dans la même direction. Au fil des décennies, elle a accueilli des générations d'enfants, accompagné les familles, porté de nombreux projets et façonné un lieu chaleureux, vivant et accueillant, même lorsque les imprévus venaient bousculer le quotidien. Dans cette aventure humaine, elle a pu compter sur un équipage fidèle. La municipalité l'a soutenue dès les premiers jours, notamment sous l'impulsion d'André Crouzier au lancement du projet. Plus tard, elle a formé avec Nathalie Bouillon un binôme solide et complémentaire qui a marqué l'histoire du centre. Pour marquer son départ, Brigitte Moulin a souhaité offrir un dernier grand spectacle.

Avec l'aide de son équipe d'animation, elle a retracé les grandes étapes de sa carrière à travers une mise en scène originale dont le fil conducteur était le voyage d'un capitaine de navire. Son souhait était de partager ce moment avec ceux qui ont donné du sens à son engagement : les enfants, véritables moteurs de sa carrière, les parents dont certains ont eux-mêmes fréquenté le centre de loisirs dans leur enfance, ainsi que l'ensemble de ses collègues.

La soirée, riche en émotions, a permis à chacun de mesurer le chemin parcouru et l'empreinte laissée par cette personnalité bien connue et appréciée à Creuzier-le-Vieux. Entre souvenirs, rires et quelques larmes, les hommages se sont multipliés pour saluer son énergie, sa bienveillance et son dévouement.

Aujourd'hui, le navire poursuit sa route avec une nouvelle capitaine, Clémentine, entourée de Christelle, Melvin, Hugo, Milina et de toute l'équipe. Ensemble, ils auront à cœur de faire vivre l'héritage laissé par Brigitte tout en écrivant une nouvelle page de l'histoire du centre de loisirs. Une nouvelle aventure commence désormais pour Brigitte : sans planning à gérer ni urgences à résoudre, mais avec davantage de temps pour ses proches, ses passions et ses projets personnels.

Un simple mot résume les sentiments de tous : MERCI



COMMÉMORATION JOURNÉE NATIONALE DE LA RÉSISTANCE

Ce mercredi 27 mai s'est déroulée la cérémonie de commémoration de la Journée nationale de la Résistance au monument aux morts de Creuzier-le-Vieux, organisée en partenariat avec l'ANACR (Association Nationale des Anciens Combattants et Amis de la Résistance). À cette occasion, lors de son discours, Madame la maire a salué la mémoire du Commandant Georges Aubrey, résistant américain dont la sépulture repose à Creuzier-le-Vieux. Elle a rappelé le parcours exceptionnel de cet officier américain devenu résistant en France et tombé sous les balles allemandes en juillet 1944, rappelant le sacrifice de celles et ceux qui ont combattu pour la liberté. Elle a ensuite laissé place à trois lycéennes du lycée Albert-Londres qui ont livré des témoignages particulièrement émouvants et personnels, apportant un regard sincère et engagé sur les valeurs de la Résistance. La cérémonie s'est poursuivie par plusieurs dépôts de gerbes au pied du monument aux morts, dans un moment de recueillement partagé par l'ensemble des participants. Un hommage particulier a ensuite été rendu sur la tombe du Commandant Aubrey. La municipalité tient à remercier chaleureusement l'ensemble des personnalités, associations, bénévoles et participants ayant contribué à la réussite de cette cérémonie commémorative :

Madame Valérie Lassalle, qui représentait Monsieur Nicolas Ray, député de notre circonscription

- Madame Annie Corne, Conseillère départementale, représentant le Président du Conseil départemental, Monsieur Claude Riboulet

- Monsieur Édouard Auberger, Adjoint au maire de Vichy, Monsieur Frédéric Aguilera

- Monsieur Bernard Planche, Adjoint au maire de Bellerive-sur-Allier, Monsieur François Sennepin

- Les membres de l'ANACR, et tout particulièrement Monsieur Joseph Blethon et Madame Jeanine Erbland, co-présidents, ainsi que Michel Tain, secrétaire-adjoint

- Monsieur Emile Meunier, Président de l'Union Locale des Associations de Combattants (ULAC) et Monsieur Michel Bacholier, Président des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (AFMD)

- Monsieur Jean-Claude Mairal, Les porte-drapeaux, Les membres du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) ainsi que les enfants des classes primaires, Les membres de la chorale Crescendo, Les membres du Régiment Bourbonnais, La Compagnie « Procédé Zèbre » ainsi que l'ensemble des Creuziérois venus y assister.

Par leur présence et leur engagement, tous ont contribué à faire vivre le devoir de mémoire et à transmettre aux jeunes générations les valeurs de courage, de solidarité et de liberté portées par la Résistance.



CREUZIER EN FÊTE

Une journée conviviale à partager !

La commune de Creuzier-le-Vieux donne rendez-vous à tous les habitants pour une nouvelle édition de « **Creuzier en fête** », le dimanche **14 juin 2026**, au complexe **J.C. Tuloup**, de 10h30 à 18h30. Tout au long de la journée, petits et grands pourront profiter d'un moment festif placé sous le signe de la convivialité, du partage et de la découverte. Animations, rencontres et bonne humeur seront au programme dans une ambiance chaleureuse ouverte à tous.

Des animations pour toute la famille, les enfants pourront également profiter de nombreuses animations tout au long de la journée avec : le manège enfantin, des balades à poney, des structures gonflables, des jeux d'arcade. La municipalité vous attend nombreux pour partager cette belle journée festive et conviviale !



Chorale Crescendo

CREUZIER EN MUSIQUE

Lancez votre été sur des notes festives !

Le **vendredi 3 juillet**, Creuzier-le-Vieux s'animera pour une soirée exceptionnelle. Entre église et parvis, musique classique, esprit guinguette et rock'n'roll se succéderont pour célébrer ensemble le début des vacances d'été.

Quoi de mieux pour marquer la fin de l'année scolaire et le début de la période estivale qu'une grande fête populaire ?

La municipalité vous invite dès **19h00** sur le Parvis de l'église pour une

programmation riche, pensée pour toutes les générations :

—> **19h00 (Dans l'église) – La parenthèse enchantée avec Crescendo** : Pour débiter la soirée dans la sérénité et l'émotion, la chorale classique **Crescendo** s'emparera de l'acoustique majestueuse de l'église.

—> **20h à l'heure de l'apéro – Douceur guinguette avec French Touches** : À la sortie de l'église, changement d'ambiance sur le parvis ! Le groupe **French Touches** installera une atmosphère rétro et chaleureuse. Accordéon, sourires et rythmes entraînants accompagneront votre début de soirée.

—> **21h00 – Final explosif avec les OUAB** :

Pour clôturer cet événement en beauté, place à l'énergie pure. Le célèbre groupe de rock **les OUAB** fera vibrer le parvis.

Gourmandise et convivialité

—> **Côté cuisine** : Le food truck « **Chez Marie** » réglera vos papilles avec ses spécialités faites maison.

—> **Côté rafraîchissements** : Le **COS de Creuzier-le-Vieux** tiendra la buvette pour vous désaltérer tout au long de la soirée.

Entrée Gratuite et libre



Les OUAB



JOURNÉES DU PATRIMOINE

La compagnie **Procédé Zèbre** sera présente à Creuzier le Vieux les **19 et 20 septembre 2026** pour mettre en scène musiciens, comédiens et participants des associations de la commune à l'occasion des Journées du Patrimoine.



Soyez curieux : découvrez des lieux de mémoire, laissez-vous emporter par la **musique du groupe Arrunn**, et déambulez librement à la rencontre de l'histoire et des chemins de la culture en territoire.

Cette venue sera aussi l'occasion pour Procédé Zèbre de partager un premier aperçu des pistes envisagées pour construire ensemble un projet visant à **ouvrir, avec poésie, la mémoire d'une commune pas commune**.

**PROCÉDÉ
ZÈBRE**

COLLECTE DES ENCOMBRANTS/ÉPAVES/BACS JAUNES



La collecte des encombrants et épaves aura lieu **le jeudi 1er octobre 2026**.

Les objets sont à sortir IMPÉRATIVEMENT la veille de la collecte, ils doivent être déposés sur le domaine public. Vous pouvez retrouver la liste des objets collectés et refusés sur le site internet du SICTOM Sud-Allier ou des renseignements au 04 70 45 51 67.

Pour les épaves, un dossier complet est à retourner en mairie au maximum 15 jours avant la collecte.

Nouveau jour de collecte des bacs jaunes depuis le 13 mai, création de la zone 3 qui concerne 8 rues : rue des Austrilles, rue de la Fontaine, rue de la Grand Font, rue des Joncs, rue de Laudemarière, rue de l'industrie, rue du Moulin et rue de Pignier prolongée. **Pensez à sortir votre bac jaune la veille du jour de collecte, les horaires de passage pouvant varier.**

NOUVEAUX ARRIVANTS SUR LA COMMUNE



La réception aura lieu le 27 novembre 2026, faites vous connaître en mairie ou par téléphone avant le 20 novembre, si cela n'a pas été fait.

ANIMATIONS À LA BIBLIOTHÈQUE



Nouveauté

Ludothèque : empruntez des jeux de société, pour toute la famille, dès 3 ans, service gratuit pour les abonnés.

Le quart d'heure lecture : pour les enfants tous les mercredi à 16h.

Atelier enfant « Croques-Pages », création de marque-pages monstrueux, samedi 13 juin à 10h, inscription obligatoire.

Atelier d'écriture créative adulte (dès 12 ans), le lundi 6 juillet à 15h, inscription obligatoire.

Atelier enfant création de masque, en partenariat avec la bibliothèque départementale de l'Allier, le mercredi 8 juillet à 15h, inscription obligatoire.

Atelier enfant d'initiation au modelage sur argile, le mercredi 22 juillet à 15h, inscription obligatoire.

Atelier adulte d'initiation au modelage sur argile, le lundi 3 août à 15h, inscription obligatoire.

Atelier d'écriture créative adulte (dès 12 ans), le lundi 12 octobre à 15h, inscription obligatoire.

Fermeture estivale du samedi 11 juillet au vendredi 17 juillet inclus, réouverture le samedi 18 juillet.

Pour le mois de août, la bibliothèque sera ouvert uniquement les lundi et mercredi à partir du 10 août.

Horaires d'ouverture : Lundi de 14h à 18h, mercredi de 15h à 17h et samedi de 10h à 12h

bibliothèque@creuzier-le-vieux.com

LE MOT DE LA MAJORITÉ

La nouvelle majorité remercie les habitants pour leur confiance. Guidée par l'énergie et la vision de notre nouvelle Maire, elle s'engage à agir avec sérieux, transparence et esprit collectif au service de la commune. Attachée au dialogue et au rassemblement, elle mènera avec l'équipe des projets concrets répondant aux attentes des Creuziéroises et Creuziérois.

LE MOT DE L'OPPOSITION

L'intégration au sein du conseil municipal se fait dans un esprit bienveillant et constructif. Nous restons à l'écoute des Creuziérois.

Isabelle Villette, Aurore Leopold, Laurent Ouder, Dominique Riche, Vincent Diaz.

REPAS DES AINÉS

La réception est prévue le 15 novembre. Les habitants ayant fêté leurs 71 ans en 2026 sont invités à se signaler en mairie ou par téléphone avant le 2 novembre, si ce n'est pas déjà fait. **Une invitation sera ensuite adressée aux personnes inscrites.**

TOUR DE FRANCE



Le 15 juillet la 11^e étape s'élancera de Vichy avec un départ fictif au Centre Omnisport puis un circuit en ville avant le départ réel (vers 14h) à Creuzier le Vieux dans la ZA Vichy Rhue devant l'Oréal. L'organisation impose de fermer à toute circulation entre la Pergola et la sortie vers Saint Germain dès le milieu de matinée jusque dans l'après-midi. Plus de précisions à venir.

À VOS AGENDAS



- Vendredi 12 juin** : Fête de l'école élémentaire, *Salle des fêtes*.
- Dimanche 14 juin** : Creuzier en Fête, organisée par la municipalité, *Complexe J.C. Tuloup*.
- Vendredi 19 juin** : Fête de l'école maternelle, *Salle des fêtes*.
- Vendredi 26 juin** : Remise des diplômes pour les CM2, organisée par la municipalité, *Salle du conseil à la maire*
- Vendredi 3 juillet** : Creuzier en Musique, organisé par la municipalité, *Parvis de l'église*.
- Lundi 13 juillet** : Soirée diner concert, retraite aux flambeaux puis bal, organisée par le Comité des Fêtes, *Salle des Fêtes*.
- Lundi 13 juillet** : Feu d'artifice, organisé par la municipalité, *Parvis de l'église*
- Mercredi 15 juillet** : Passage du Tour de France sur la commune.
- Samedi 19 et dimanche 20 septembre**: Représentations Théâtre Zygom'art, *Salle des Fêtes*.
- Samedi 19 et dimanche 20 septembre**: Journées du Patrimoine, *Parvis de l'église*
- Dimanche 27 septembre** : Brocante organisée par le Comité des Fêtes, *Complexe J.C. Tuloup*
- Dimanche 4 octobre** : Randonnée d'automne organisée par le COS de Creuzier-le-Vieux *départ au Mille-Clubs*
La Salle des Fêtes et le Mille-clubs sont dans le complexe J.C. Tuloup.

Directrice de la publication : Marie-Christine GOUBEL - Maire
Commission communication : Sophie SOARES, Jean-Baptiste JABOIN, Jean-Marie GODEFROY, Karine GONDAT, Christine CESARI-TURLIN, Charlotte CHAZELLE, Aurélien VANZELLA, Aurore LÉOPOLD
Service communication